



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX DU DIMANCHE 30 AOUT 2015

Convoqués par courrier individuel, les membres de la Société de Tir de Châteauroux se sont réunis en Assemblée Générale le dimanche 30 août 2015 à 9 heures 30 au stand Raymond Perrochon, route de Blois à Déols.

Le Président Pierre PERUCAUD après avoir prononcé quelques mots de bienvenue rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale :

- Appel des sociétaires,
- Rapport moral du Président,
- Rapport sportif et d'activité,
- Rapport financier de l'année écoulée par le Trésorier,
- Approbation des comptes 2014-2015 par les contrôleurs aux comptes,
- Présentation du budget prévisionnel 2015-2016,
- Tarifs des licences pour la saison sportive 2015-2016,
- Election au Comité de Direction des candidatures,
- Election du bureau
- Renouvellement du mandat des contrôleurs aux comptes,
- Questions diverses.

APPEL DES SOCIETAIRES

23 personnes sont présentes ou représentées. Le quorum étant atteint (1/6 de 36 licenciés,) l'Assemblée peut valablement délibérer.

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président demande une minute de silence après le décès de notre sociétaire Dominique RANDA.

RAPPORT MORAL ET APPROBATION

Dans son rapport moral (en annexe) le Président remercie tous les bénévoles qui ont œuvrés tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de la Société de tir de Châteauroux. Qu'il s'agisse des permanences d'entraînements (10, 25,50 mètres), de l'organisation de nos deux concours départementaux ou bien encore de l'entretien des stands.

Le président regrette que les séances d'entraînement 10 m et 50 m soient peu suivies ce qui est parfaitement démoralisant pour les animateurs. Par contre les séances 25 mètres sont mieux suivies et font l'objet des réunions régulières nécessaires pour les carnets de tir.

RAPPORT SPORTIF ET D'ACTIVITES

Le président fait lecture du rapport sportif de l'année sportive écoulée. Il félicite les tireurs qui ont participé avec succès aux différentes compétitions départementales, régionales et nationales. Il indique que nos deux concours annuels ont été couronnés de succès au niveau de la participation des autres clubs du département. Pour terminer il rappelle que les permanences 25 mètres sont correctement assurées par les bénévoles de la société quant aux permanences 10 et 50 mètres sont également assurées deux fois par semaines soit au gymnase Jules FERRY ou au stand route de Blois. Les membres approuvent le rapport à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Le trésorier donne lecture par le détail des comptes de la Société arrêtés au 31 août 2015. Il indique qu'à l'issue de la saison écoulée il existe un solde positif de 2446.96 euros. Le contrôleur aux comptes a fait la vérification de la véracité des comptes et il indique n'avoir constaté aucune anomalie ou erreur.

L'approbation des comptes de résultat de la saison 2014-2015 (en annexe) est adoptée par l'assemblée et quitus est donné au trésorier.

En complément il présente le budget prévisionnel pour l'année 2015-2016 (en annexe). Le total des charges devrait être en légère diminution par rapport à l'année précédente. Il est basé sur des recettes en diminution au niveau des subventions des collectivités locales et au niveau du nombre de licences qui devrait diminuer aussi. Le budget prévisionnel est adopté par l'assemblée.

TARIFS DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVES 2014-2015

Le Président fait part aux sociétaires de l'augmentation générale de 1 euro de toutes les licences pour la saison 2015-2016.

ELECTION DES CANDIDATURES AU COMITE DE DIRECTION

Comme l'an passé un document d'inscription a été remis à chaque sociétaire, joint à la convocation, pour permettre à chacun de poser sa candidature au comité de direction de la S.T.C.

Aucun candidat n'e s'étant inscrit l'élection est annulée.

RENOUVELEMENT DU TIERS SORTANT

Cette année il n'y a pas de renouvellement du tiers sortant.

ELECTION DU BUREAU

Avec l'accord des membres présents ou représentés le Comité Directeur se réunira prochainement pour désigner son nouveau bureau. La décision sera jointe au présent compte rendu.

RENOUVELEMENT DU MANDAT DU CONTROLEUR AU COMPTE ET DE SON ADJOINT

Messieurs Rachid EL MALKI en qualité de titulaire et Alain MENET comme adjoint sont à l'unanimité reconduits dans leur fonction.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président Pierre PERUCAUD indique qu'après l'élection du nouveau bureau avec les changements prévus. Il faudra faire parvenir la liste du nouveau bureau aux organismes suivants : la préfecture de l'Indre, le ligue de tir du centre et au comité départemental de tir.

Le secrétaire Christian DEVAUX indique que les comptes de résultat présentent un solde positif de 2446.96 euros. Il fait remarquer que cette somme est importante. Rappelons que l'an passé le solde était de seulement 188 euros. Le solde positif de cette année représente plus que le montant de la subvention municipale (2300 euros). Etant donné que la municipalité de Châteauroux cherche à réaliser des économies sur le budget des sports il va être vigilants à l'avenir et réaliser le budget prévisionnel prévu.

Le secrétaire fait part à l'Assemblée de l'intention du bureau de regarder la possibilité d'aménager le stand 10 mètres actuel en un stand couvert et donc utilisable en toutes saisons. Ce projet est dicté par plusieurs choses. Le nouveau décompte des points au 1/10 ème avec une machine à compter les points pour la carabine 10 mètres nécessite que les compétitions ne se déroulent plus en plein air en raison des intempéries éventuelles. Par ailleurs le fait d'avoir un seul lieu de tir peut à l'avenir apporter plus de licenciés au club.

Dans l'état actuel des choses le Comité de direction propose à l'Assemblée de faire établir des devis afin de pouvoir établir un plan de financement du projet. Le tout sera ensuite proposé au membre de la Société par le biais d'une assemblée générale extraordinaire.

Le président indique qu'il a reçu du Comité de tir de l'Indre une note qui demande à chaque club du département la liste des besoins concernant les écoles de tir. Le secrétaire indique qu'il faut saisir cette opportunité pour remplacer le matériel existant qui est en grande partie obsolète.

Le secrétaire informe des membres présents que lui-même et le trésorier Jean-Paul KIEFFER se sont proposé de participer aux prochaines réunions qui seront organisées par la Municipalité de Châteauroux pour définir les nouveaux critères d'attributions des subventions municipales aux clubs sportifs de la ville.

La reprise des entraînements et des permanences 10 mètres est arrêtée pour le premier mardi du mois d'octobre 2015 au gymnase Jules FERRY.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la présente Assemblée Générale et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié et a fêté le départ de François BODIN après 62 ans passés en qualité de compétiteur et de dirigeant au sein de la STC . Pour l'occasion le Président, après avoir rappelé son palmarès sportif et ses fonctions au sein du comité de direction, à remis un trophée à l'intéressé et une gerbe de fleurs à son épouse qui par le passé avait elle aussi été licenciée au club.

La séance est levée à 11 heures 30

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

